

FICHE PRODUIT

Sage 100 Notes de Frais

Facilitez-vous la gestion de vos notes de frais

Avril 2021



Vous souhaitez gagner du temps dans la gestion de vos notes de frais et automatiser leur saisie en comptabilité et en paie.

Points clés / bénéfices

- > Utilisation via internet ou depuis une Tablette
- > Saisie simplifiée des notes de frais (taxi, hôtel, restaurant, indemnités kilométriques...)
- > Gestion multi-taux de taxe d'une dépense (jusqu'à 3 taxes)
- > Définition de seuils de remboursement par dépense, avec dépassement autorisable
- > Rattachement de pièces jointes (PDF, emails...)
- > Numérotation automatique des notes de frais pour un report sur les justificatifs
- > Nos produits intègrent des fonctions facilitatrices visant à accompagner l'utilisateur dans sa démarche de mise en conformité au RGPD. Toutefois, nous attirons l'attention des utilisateurs quant au fait que la seule utilisation des produits n'est pas de nature à garantir leur conformité au RGPD

Les atouts de l'offre

Intégration

- > directe dans Sage 100 Comptabilité et/ou Sage Paie.

Export Excel

- > 3 niveaux de validation avec ou sans plafonds.

Définition

- > de délais minimum de réponse avec actions automatiques (email, rappel, acceptation).

Gestion

- > d'une délégation totale ou partielle (date à date...).

Système

- > de messagerie interne entre les demandeurs, le manager, le comptable.

Validation

- > par profil, service ou hiérarchique.

Légal

- > Sage 100 Note de Frais intègre les fonctions facilitatrices dans le cadre du RGPD.

Avec Sage100 Notes de Frais, vous fluidifiez et vous automatisez la gestion de vos notes de frais.

Le collaborateur

- > Il saisit ses notes de frais, sans aucune connaissance en comptabilité, avec si nécessaire l'ajout de justificatifs en pièce jointe (PDF, emails...).
- > Il peut même ajouter des commentaires pour justifier ses dépenses.
- > Il saisit ses informations que cela soit au bureau, en déplacement depuis un PC équipé d'un simple navigateur internet ou depuis une Tablette PC.
- > Il est informé de l'avancement de son remboursement (en cours, accepté, refusé partiellement...) en temps réel.

Le manager ou le gestionnaire RH

- > Il reçoit une alerte par email lui demandant de valider les notes de frais de ses collaborateurs.
- > Il valide les notes de frais, tout en ayant la souplesse d'autoriser des dépassements de plafond, de valider automatiquement toutes les petites dépenses...
- > Il a une vision des dépenses par projets pour calculer l'ensemble des frais dans son calcul de rentabilité.

Le comptable

- > Il associe automatiquement des écritures comptables selon les types de dépenses, et après validation du manager (ou de manière automatique), les notes de frais sont intégrées en comptabilité avec la création des écritures comptables correspondantes.
- > Il peut éventuellement avoir un niveau de validation, et demander via un système de messages internes des précisions sur une dépense avant de la valider (justificatif manquant...).

Le chef d'entreprise

- > Il définit par types de dépenses des plafonds maximum de remboursement, et peut analyser de manière globale les notes de frais de l'ensemble de ses collaborateurs et analyser les dépassements éventuels.
- > Pour plus de sécurité et une bonne gestion, il peut mettre en place 3 niveaux de validation selon les dépenses, le montant...

Les profils personnalisables

Pour plus d'informations et être mis en relation avec un expert :

01 41 66 25 91 International : +212 5 290 290 90 (hors France métropolitaine)

www.sage.com/fr-fr/sage-100cloud

www.sage.com

sage

© Sage 2021 Tout droit réservé. Société par Actions Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social : 10 place de Belgique, 92250 La Garenne Colombes - 313 966 129 RCS Nanterre - Les informations contenues dans ce document peuvent faire l'objet de modifications sans notification préalable - Création : CA-inspire